

**CONVENTION D'USAGE DU SIG DU SDE 07 PAR UN PRESTATAIRE :
CONDITIONS DE CONSULTATION DES DONNEES GEOGRAPHIQUES FOURNIES A LA CONSULTATION
PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'ARDECHE.**

Entre :

L'ENTREPRISE
REPRESENTEE PAR :
ET DESIGNEE CI APRES PAR « L'entreprise »

D'une part,

Et :

LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARDECHE
283 chemin d'Argevillières
07 000 PRIVAS
REPRESENTEE PAR SON PRÉSIDENT, MONSIEUR JACQUES GENEST ET DESIGNEE PAR « le SDE 07 »

D'autre part.

Le SDE 07 met à disposition de l'entreprise, gratuitement, un outil de consultation de diverses données géographiques ci-après définies.

Cette application est accessible depuis sur le site du SDE07, rubrique SIG :
http://sde07.com/14_sig.php puis par un identifiant et un mot de passe strictement confidentiels qui vous seront fournis.

Le SDE 07 permet ainsi à l'entreprise de consulter, à l'échelle de son lot d'intervention :

- divers fonds de plan IGN (photographies aériennes, Scan25),
- le plan parcellaire cadastral, ainsi que les données littérales associées à ce plan,
- les données correspondant aux compétences déléguées au SDE 07, éclairage public et réseaux électriques, réseaux gaz, etc.

Ces données géographiques sont réservées au prestataire du SDE 07, à seules fins de consultation, dans le cadre préci de la mission réalisée pour le compte du SDE 07.

En signant cette convention, l'entreprise s'engage :

- à respecter les conditions d'usages des données IGN ici mises à consultation, à savoir que l'entreprise ne peut les mettre à libre disposition de quiconque ou les utiliser à des fins commerciales,
- à respecter les usages spécifiques de consultation et d'utilisation des données cadastrales pour la mission confiée par le SDE 07,
- à ne pas utiliser les données ici présentées (réseaux, éclairage, etc.) pour se dispenser du respect des procédures de Déclaration de projet de Travaux (DT) et de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- à ne pas divulguer ses identifiant et mot de passe.
- à n'utiliser ces données qu'à titre de consultation, en ayant noté leur caractère indicatif.

- à ne pas utiliser hors des missions confiées par le SDE 07, ces données, extraits de plans, tirages papiers à des fins commerciales.

Le SDE 07 ne garantit en aucune façon la fiabilité, l'exhaustivité et la précision des données affichées. L'entreprise reconnaît avoir pris connaissance de ce fait, et a conscience de son obligation de résultats.

Fait à,

Le

L'ENTREPRISE conservera une copie de cette convention signée.

Annexe 1

« La visualisation des réseaux est proposée à titre indicatif sans engagement de responsabilité d'ENEDIS sur l'exactitude et la précision des données correspondantes; en aucun cas, cette visualisation ne dispense du respect des procédures de Déclaration de projet de Travaux (DT) et de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) applicables pour les travaux exécutés à proximité de certaines catégories d'ouvrages dont les ouvrages de distribution publique d'électricité prévues par le décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011. »